

ÉDITO

C'EST LE MOIS DES BILANS ET AUSSI DE NOUS PRÉPARER À DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS POUR 2019 !

Le salaire, le nerf de la guerre, l'augmentation moyenne en France aura été de +1,2% en 2018.... Chiffres officiels Ça dépend pour qui chez Manpower !!!

A noter une inflation à +1,7% en 2018 qui devrait être à 2% en 2019, mécaniquement nous allons perdre encore du pouvoir d'achat ! Un lourd sentiment d'injustice s'est répandu parmi nous, petits salariés, petites fourmis ne travaillant que pour arrondir le bénéfice des actionnaires ... Alors que l'on évoque pour 2019, toujours chez les autres à côté, une augmentation des salaires de 2%.... Qu'en sera-t-il chez Manpower ... ?

Autre enjeu de taille, la transformation du CICE en baisse de charges. Selon la Direction, ce transfert de charges va impacter lourdement les comptes de l'entreprise avec une simulation se traduisant par une perte de 45 millions d'€ après impôts.... La décision de Manpower serait aux dernières nouvelles de transformer la ligne des comptes d'exploitation des agences du réseau correspondant au CICE par un autre libellé neutralisant les allègements supplémentaires. Dixit la Direction 'le prix de revient de l'agence doit rester stable'. Sans tergiverser, pour la CFTC, cette situation est inacceptable ! En neutralisant la baisse des charges et donc l'augmentation du RN, l'enveloppe des primes variables 2019 restera au mieux au niveau de 2018 !



NÉGOCIATION NAO 2019

Rdv à la prochaine négociation NAO ... comptez sur nous, nous serons plus que mobilisés !!! Lors du premier semestre 2019, des dossiers sensibles seront toujours en cours de traitement avec la Direction : incidences du prélèvement à la source, impact des décisions de taxation des contrats courts, conséquences directes des allègements sur les primes variables du réseau, organisation des élections C.S.E, ... La CFTC Manpower agira pour sécuriser les parcours de vie de chacun. Car notre seul moteur est avant tout de préserver la place de l'Homme au cœur du système socio-économique.

REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ EN LIGNE

Votre relation avec nous, vos collègues de la Section CFTC Manpower s'enrichit ! Toujours plus proches de vous, nous vous offrons de nouvelles possibilités de nous contacter via Facebook en inscrivant **CFTC Manpower** dans votre barre de recherche. Vous pouvez y découvrir notre actualité ou tout simplement échanger avec nous.



• Décembre 2018



RECOMMANDATIONS POUR VOTRE ENTRETIEN ANNUEL

Dans la rubrique Commentaires, qui est un espace bien trop petit dans le formulaire dédié, nous vous invitons à noter 'de voir document joint' et ainsi joindre une feuille A4 pour exprimer tout ce que vous souhaitez tracer sans limitation d'espace ...

Quelques préconisations de thèmes à aborder :

Événements marquants de 2018 en termes d'organisation, de contenu de poste, de changements dans l'équipe, d'ouverture de MOS, d'évolution du taux de RN....

Faire un historique des formations suivies à l'initiative de la Direction et aussi s'il n'y en a pas eu ! Qu'en a-t-il été des formations que vous avez demandées ?

Faire un récapitulatif de l'évolution de votre salaire de base ainsi que des primes variables perçues et l'évolution de celles-ci sur ces 3 dernières années.

Si vous avez fait des demandes réitérées de changement ou d'évolution de postes ou de mission, retracer les dates de ces demandes en reprenant vos documents EA de ces 5 dernières années.



ENJEU DES ÉLECTIONS MANPOWER EN 2019

POUR MISE EN PLACE NOUVELLES INSTANCES C.S.E ET C.C.S.E

A la lecture de cette Lettre, la négociation engagée en septembre devrait se finaliser d'ici fin d'année définissant le nombre et le périmètre des C.S.E (enjeu périmètre de l'organisation Manpower en DR ou Secteurs) et le nombre des Représentants de proximité (en nombre suffisant ?), sur tout le territoire national. Tout l'enjeu aura été d'obtenir des moyens adaptés pour le bon fonctionnement de ces nouvelles instances. Ce seront eux les nouveaux Représentants du

tous voter



Personnel pour remonter à partir de 2020 toutes les situations des salariés permanents et intérimaires. Cette négociation est au préalable obligatoire avant la négociation suivante du protocole d'accord préélectoral. C'est dans l'année 2019, que nous voterons tous pour élire nos Représentants sûrement par vote électronique.

De nouveaux services en ligne :

- ✓ En cas de danger ou de souffrance au travail :
<https://www.cftc-manpower.fr/contact-assistance/assistance-cftc-face-a-danger-ou-souffrance-au-travail-interimaires-et/article/assistance-interimaires-permanents-temoin-ou-sujet-d-une-situation-de-danger-ou>
- ✓ Adhérez à la CFTC en ligne et en quelques clics (paiement en ligne sécurisé) pour une couverture immédiate :
<https://www.cftc-manpower.fr/la-cftc-chez-manpower/adherez-en-ligne-pour-une-couverture-immEDIATE/article/formulaire-de-demande-de-documentation-a-la-cftc-en-vue-d-une-eventuelle>



LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION, VERSION NOUVEAU MONDE

Il s'utilisera via une application mobile avec laquelle nous achèterons notre formation en euros. Chaque salarié épargnera 500€ par an sur son compte, avec un plafond de 5 000€. A noter, Manpower aura la possibilité d'abonder au-delà de ce plafond, à titre individuel ou par accord collectif. A l'étude par le gouvernement, la 'simplification' du système des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) qui transmettront leurs pouvoirs à des 'opérateurs de compétences' (OpCo) Et au passage, de 20 OPCA ce ne seront plus que 10 OpCo qui assureront le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Plus d'infos sur : www.moncompteactivite.gouv.fr

QVT, OPEN SPACES ET VIDÉOSURVEILLANCE



Nos collègues en Cabinet de Recrutement et dans les agences en agglomération vivent leur quotidien en Open Spaces ..., et tous réunis dans un brouhaha sonore et de proximité physique des bureaux ce qui se traduit par plus de la fatigue au fil du temps.

Dans un open space, on voit et on entend beaucoup de choses. Trop parfois. 'Au fil des heures, il est vraiment difficile de se concentrer sur une synthèse'. Cette situation conduit parfois au sentiment d'être constamment surveillé ou sous le regard de quelqu'un, ce qui peut induire un stress supplémentaire. En open space, c'est comme ça : tout le monde voit et entend tout !

De plus l'installation de caméras de vidéosurveillance peut générer une impression de « flicage » en particulier sur les postes d'accueil.

Rappelons que si Manpower a opté pour ce mode d'agencement, c'est que l'entreprise en retire un avantage économique non négligeable ! Les bureaux sont réunis dans un espace de grand volume, ce qui permet de réduire la superficie nécessaire pour accueillir le même nombre de salariés voir d'en rajouter !

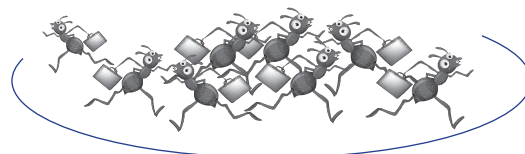
Car sous le terme générique d'Open Space il peut y avoir plusieurs variantes bien plus qualitatives que celle que nous connaissons chez Manpower : des bureaux en marguerite de 4 avec un espace bureau individualisé plus préservé ; moins de collaborateurs aussi au mètre carré de bureau diminuer ainsi la densité de personnes dans cet espace clos ; des séparateurs plus haut entre les bureaux ... Dans un bon open space, tout est éclairé naturellement, et on a réfléchi à la correction acoustique intérieure (plafonds avec matériaux absorbants de bruit), à des cloisonnements partiels, à des box en nombre suffisant...

Partager avec nous votre quotidien sur Facebook CFTC :

<https://www.facebook.com/CFTCManpower>

LE POIDS DE LA GESTION DES CDI-I, CE N'EST QU'UN DÉBUT ...

Le CDI-I est désormais intégré au Code du Travail, loi Avenir Professionnel publiée au JO 06/09/2018. Manpower dépasse ses objectifs avec plus de 12000 contrats signés depuis 2015.



A quand du vrai temps dédié en agence pour accompagner nos CDI-I ?

A quand un module de formation pour que les collaborateurs du réseau aient tous le même niveau d'informations et de maîtrise !

L'ENJEU DU MARCHÉ SMALL ET MIDDLE BUSINESS

UN FLOP EN 2018

Si peu de Commerciaux sur le terrain et des RGC dans la droite ligne des N1 donc pas missionnés sur ce segment de marché. Et quand la première commande du prospect SMB rentre, elle n'est pas toujours servie soit par la pénurie de profils soit que la priorisation des commandes fait que non ! Trop tard !, Le concurrent a été plus réactif ! Sans oublier, notre tarif et nos facturations annexes de Bill it all (frais dossier, frais d'accident, ...) qui en dissuade plus d'un de nous passer cette première commande... Et si la Direction ouvrait la vanne et recrutait à nouveau des Chargés d'affaires pour le réseau !!

A voir, la Direction annonce l'ouverture de 50 postes en 2019 pour doubler la Task Force. Et la plateforme Direct Recrutement serait renforcée d'un CDD.

Serions-nous enfin entendus ...

VICTOIRE



BONNE NOUVELLE POUR LES CSPF !

Les primes variables, trimestrielles depuis toujours, vont être versées chaque mois à partir de 2019. C'est une bonne nouvelle à relativiser car liée à la mise en place du prélèvement à la source. Comme la CFTC, la Direction a fait le constat que le reste à vivre aller être insuffisant pour les petits salaires, nombreux dans ces services supports. Cette modification ne suffit pas et la CFTC demande une revalorisation urgente de ces salaires !

SUIVEZ-NOUS SUR cftc-manpower.fr

<https://www.facebook.com/CFTCManpower>



cftc.manpower.free.fr

Syndicat de construction sociale, la CFTC Manpower est présente tous les jours à vos côtés pour défendre vos intérêts et vous conseiller dans vos démarches.

Le bulletin d'adhésion est à envoyer à CFTC-MANPOWER : 13, rue Dautancourt - 75017 Paris,
La cotisation annuelle 85 € (Employés et Assimilés-cadres) et 125 € (Cadres) avec 66 % déductibles en crédit d'impôts
Paiement échelonné en 4 fois possible.

M. Mme Nom Prénom
Adresse Code postal Ville
Tél. Mail